

Nom commercial: Pyridoxine hydrochloride Pharma

Numéro de la matière: 781800

Version: 1 / CH

Date de révision: 05.02.2024

remplace la version: - / CH

Date d'impression 05.02.24

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Pyridoxine hydrochloride Pharma

N° d'article 78180000

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Dam. 1 H318

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient Pyridoxine hydrochloride

Nom commercial: Pyridoxine hydrochloride Pharma

Numéro de la matière: 781800

Version: 1 / CH

Date de révision: 05.02.2024

remplace la version: - / CH

Date d'impression 05.02.24

2.3. Autres dangers

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Composants dangereux

Pyridoxine hydrochloride

No. CAS 58-56-0

No. EINECS 200-386-2

Numéro 01-2120113157-67-0001

d'enregistrement

Concentration \geq 50 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Dam. 1 H318

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

En cas d'inhalation

Administrer le plus rapidement possible de la cortisone en aérosol. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement et longuement avec beaucoup d'eau. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Appeler aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les symptômes et effets importants ou autres effets connus importants sont décrits dans l'étiquetage SGH du produit (voir section 2) et dans la section 11.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Traitement

Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), pas de spécifique antidote connu.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Eau pulvérisée, Mousse, Produits extincteurs en poudre, Dioxyde de carbone

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Nom commercial: Pyridoxine hydrochloride Pharma

Numéro de la matière: 781800

Version: 1 / CH

Date de révision: 05.02.2024

remplace la version: - / CH

Date d'impression 05.02.24

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂); Oxyde de carbone (CO); Eviter l'inhalation de fumée et des vapeurs.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Veiller à assurer une aération suffisante. Ne pas inhaler les poussières. Eviter la formation de poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour petites quantités: accueillir avec un appareil approprié et éliminer. Pour grandes quantités: Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Eviter le dégagement de poussières. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Pour la protection individuelle, voir Section 8. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Conserver le récipient bien fermé. Eviter la formation de poussières. En cas de formation de poussières, procéder à une aspiration.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit est capable d'explosion de poussière. Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Prépare extincteur. Eviter la formation de poussières.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des agents oxydants. Ne pas stocker avec des bases puissants.

Classes de stockage

| | | |
|-------------------------------------|----|---------------------------------------|
| Classe de stockage d'après TRGS 510 | 13 | Des matières solides non combustibles |
| Classe de stockage (Suisse) | 8 | Des matières caustiques |

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Nom commercial: Pyridoxine hydrochloride Pharma

Numéro de la matière: 781800

Version: 1 / CH

Date de révision: 05.02.2024

remplace la version: - / CH

Date d'impression 05.02.24

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition

Si la ventilation n'est pas suffisante pour maintenir les concentrations des particules sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Pratiques générales d'hygiène industrielle. Ne pas respirer les poussières. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Se laver les mains et le visage avant les pauses et au moment de quitter le travail. Ranger à part les vêtements de travail.

Protection respiratoire - Note

Demi-masque filtrant les particules, filtre FFP2 - Norm DIN EN 149; Filtre à particules P2; EN 143

Protection des mains

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR

Épaisseur du gant 0.4 mm

Temps de pénétration > 480 min

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Matériau approprié butylique caoutchouc - Butyl

Épaisseur du gant 0.7 mm

Temps de pénétration > 480 min

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière solide

Couleur blanc

Odeur inodore

Point de fusion

Valeur env. 206 °C

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque Non applicable

inflammabilité

Ne s'enflamme pas
méthode UN Test N.1 (ready combustible solids)

Point d'éclair

Valeur °C
Remarque Non applicable

valeur pH

Valeur 2.4 à 3.0
Concentration/H₂O 50 g/l
température 20 °C

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Nom commercial: Pyridoxine hydrochloride Pharma

Numéro de la matière: 781800

Version: 1 / CH

Date de révision: 05.02.2024

remplace la version: - / CH

Date d'impression 05.02.24

| | | |
|---------------------------------------|-------|-----|
| log Pow | -0.7 | |
| température | 20 | °C |
| Densité et/ou densité relative | | |
| Valeur | 1.44 | |
| température | 20 | °C |
| Pression | 1.013 | hPa |

9.2. Autres informations**Hydrosolubilité**

| | | | | |
|-------------|---------|----|--|-----|
| Valeur | 220 | | | g/l |
| température | env. 20 | °C | | |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. Corrosif pour les métaux.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

danger de coup de poussière

10.4. Conditions à éviter

Eviter la formation de poussières. Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Des agents d'oxydation forts, Alcalines

10.6. Produits de décomposition dangereux

Vapeurs/gaz toxiques, - dérivés chlorés

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****Pyridoxine hydrochloride**

| | | |
|------------------------|--------------------------|-------|
| Substance de référence | Pyridoxine hydrochloride | |
| Espèces | rat | |
| DL50 | > 6600 | mg/kg |

Pyridoxine hydrochloride

| | | |
|---------|--------|-------|
| Espèces | souris | |
| DL50 | > 6000 | mg/kg |

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**Pyridoxine hydrochloride**

| | |
|------------|--------------|
| évaluation | Non irritant |
| méthode | OECD 439 |

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**Pyridoxine hydrochloride**

| | |
|--------------------|---|
| Durée d'exposition | 4 h |
| évaluation | Irritant - risque de lésions oculaires graves |
| méthode | OECD 437 |

Nom commercial: Pyridoxine hydrochloride Pharma

Numéro de la matière: 781800

Version: 1 / CH

Date de révision: 05.02.2024

remplace la version: - / CH

Date d'impression 05.02.24

Sensibilisation (Composants)**Pyridoxine hydrochloride**

| | |
|------------|-------------------|
| Espèces | cobaye |
| évaluation | non sensibilisant |
| méthode | OECD 406 |

Mutagénicité (Composants)**Pyridoxine hydrochloride**

| | |
|------------|--|
| évaluation | Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames. |
| méthode | OECD 471 |

Pyridoxine hydrochloride

| | |
|------------|---|
| Espèces | cobaye |
| évaluation | Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vitro. |

Toxicité reproductrice (Composants)**Pyridoxine hydrochloride**

| | |
|------------|----------------------------|
| Espèces | rat (mâle) |
| Dose | 125 mg/kg |
| évaluation | Peut nuire à la fertilité. |

Cancérogénicité (Composants)**Pyridoxine hydrochloride**

| | |
|----------|---|
| Remarque | Pas des preuves disponibles sur l'action cancérogène. |
|----------|---|

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****Pyridoxine hydrochloride**

| | |
|--------------------|--|
| Espèces | truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss) |
| CL 50 | > 100 mg/l |
| Durée d'exposition | 96 h |
| méthode | OECD 203 |

Toxicité pour les daphnies (Composants)**Pyridoxine hydrochloride**

| | |
|----------|--|
| Espèces | Daphnia magna |
| CE50 | > 100 mg/l |
| méthode | OECD 201 |
| Remarque | L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale. |

Toxicité pour les algues (Composants)**Pyridoxine hydrochloride**

| | |
|--------------------|-------------------------|
| Espèces | Desmodesmus subspicatus |
| EbC50 | 5.3 mg/l |
| Durée d'exposition | 72 h |
| méthode | OCDE 201 |

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité (Composants)****Pyridoxine hydrochloride**

Nom commercial: Pyridoxine hydrochloride Pharma

Numéro de la matière: 781800

Version: 1 / CH

Date de révision: 05.02.2024

remplace la version: - / CH

Date d'impression 05.02.24

| | | |
|------------------|--------------------------|---|
| Valeur | 94 | % |
| Durée de l'essai | 28 | d |
| évaluation | Facilement biodégradable | |
| méthode | OECD 301 | |

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

| | |
|-------------|-------|
| log Pow | -0.7 |
| température | 20 °C |

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT.
La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

| | Transport terrestre ADR/RID | Transport maritime IMDG/GGVSee | Transport aérien |
|------------------|--|---|---|
| 14.1. Numéro ONU | Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre. | Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime. | Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien. |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne)**

| | |
|--|-------|
| Classe de contamination de l'eau (Allemagne) | WGK 1 |
|--|-------|

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

RUBRIQUE 16: Autres informations**mentions de danger H-de la rubrique 3**

| | |
|------|--------------------------------------|
| H318 | Provoque de graves lésions des yeux. |
|------|--------------------------------------|

catégories de danger CLP de la rubrique 3

| | |
|------------|---------------------------------------|
| Eye Dam. 1 | Lésions oculaires graves, Catégorie 1 |
|------------|---------------------------------------|

Informations complémentaires

Nom commercial: Pyridoxine hydrochloride Pharma

Numéro de la matière: 781800

Version: 1 / CH

Date de révision: 05.02.2024

remplace la version: - / CH

Date d'impression 05.02.24

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.